



FICHE DE POSTE

Le Parc national de la Vanoise recrute un ouvrier saisonnier en CDD (contrat intérimaire)

IDENTIFICATION DU POSTE

<i>Intitulé du poste</i>	Saisonnier - Ouvrier
<i>Nature du poste (administratif, technique)</i>	- Technique - Catégorie C - Technicien de terrain

AFFECTATION, PRESENTATION DU SERVICE

<i>Service d'affectation</i>	Secteur de Bourg-Saint-Maurice
<i>Mission principale du service</i>	
<i>Composition de l'équipe (effectif)</i>	1 chef d'équipe et 4 ouvriers
<i>Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service, (affectation, relations hiérarchiques)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Hiérarchie directe : Chef de secteur (métier exercé sur secteur).• Hiérarchies fonctionnelles supplémentaires : Pôles valorisation et communication (définition des missions et travaux) et le secrétariat général (tous aspects RH).• <i>L'ouvrier est placé sous l'autorité directe du chef de secteur pour l'exercice de ses missions.</i>• Hiérarchie au sein du groupe d'ouvriers : L'équipe d'ouvriers se compose d'un chef de groupe qui encadre un ou plusieurs ouvriers.
<i>Relations fonctionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none">• En interne : responsables hiérarchiques, chefs de secteur, agents du secteur, chargés de mission bâtiments et sentiers (Mission technique).• En interne, l'ouvrier travaille également en équipe avec d'autres ouvriers, et en lien étroit avec les agents et techniciens des secteurs.• En externe : entreprises du bâtiment, propriétaires riverains des sentiers, agriculteurs, visiteurs, usagers.
<i>Affectation territoriale (siège, antenne, secteur...)</i>	Secteur de Bourg-Saint-Maurice
<i>Résidence administrative</i>	Bourg-Saint-Maurice

MISSIONS ET ACTIVITES

<i>Définition du poste: (Mission principale, objectifs du poste)</i>	L'ouvrier exécute des travaux de construction et des travaux d'entretien de sentiers, de bâtiments, équipements et matériels en fonction des directives qui lui sont données.
--	---



<p><i>Missions et activités du poste</i></p>	<p><u>Assure des travaux bâtiments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalise de petits travaux de maçonnerie, menuiserie, génie civil, bûcheronnage, • Assure des travaux d'entretien et de restauration de bâtiments, captages d'eau. <p><u>Entretien les sentiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure l'entretien courant des sentiers et réalise des ouvrages de franchissement • Assure les travaux d'entretien ponctuel (restauration des murs de soutènement en pierres sèches, travail de fond des sentiers tel que dallage et calades), • Pose des panneaux signalétiques et réglementaires, ainsi que des passerelles. • Peut participer à la conception et à la réalisation de passerelles et ouvrages. <p><u>Activité(s) annexe(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédige des fiches de compte-rendu d'activité et de suivi administratif,
<p><i>Intérêt, difficultés, contraintes du poste</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le métier suppose de fréquents déplacements sur le périmètre du parc ou d'un secteur selon les nécessités de service, ainsi qu'une grande disponibilité, certaines interventions revêtant un caractère imprévu et urgent. • Par ailleurs, l'activité est susceptible de se dérouler quelles que soient les conditions météorologiques, dans la mesure où celles-ci ne remettent pas en cause la sécurité des agents. • L'activité peut nécessiter de passer des nuits en refuge ou cabanes du Parc. • Utilisation de nombreux outils (pioche, pelle, pinces à élaguer, débroussailleuse, tronçonneuse, scie, barres à mines...) et tenue spécifique. • L'ouvrier doit disposer d'EPI qui lui sont fournis par le PNV ; il doit savoir en maîtriser l'usage. • Respect des procédures de sécurité fixées par l'établissement (utilisation des EPI, sécurité panneau signalisation ...). • Bonne condition et capacité physique (travaux en extérieur, conditions de terrain, marche en montagne avec chargement).

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Dispositions transitoires éventuelles :



COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE	
<i>Savoirs (connaissances théoriques et pratiques)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Techniques du bâtiment (maçonnerie, menuiserie ...). Réglementation du parc. Procédures et consignes de sécurité → Attestation de formation aux premiers secours souhaitée Techniques d'entretien et/ou de création des sentiers. Sensibilité naturaliste.
<i>Savoir-faire (technique et méthodologique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des sentiers. Maniement d'outils, coupe de bois. Respect de procédures (sécurité). Aptitude au déplacement en montagne → certificat d'aptitude au travail en montagne à fournir.
<i>Savoir-être (attitudes et comportement attendu)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Sens pratique. Dextérité, habileté. Aptitudes au travail en équipe. Écoute. Autonomie. Sens du relationnel et de l'accueil du public.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT
<p>Les ouvriers du parc sont recrutés via l'agence d'intérim Ax'hom mandatée par le Parc national de la Vanoise pour les emplois saisonniers.</p> <p>Salaire : 9,88 € de l'heure soit 1 498,47 € brut ou 1 153,82 € net Prime de panier : 7,47 € / jour travaillé Forfait nuitée en refuge : 56,32 €/mois (2 nuitées obligatoires par mois) Prime de fin de contrat : 10 % de la rémunération brut Prime de précarité : 10 % de la rémunération brut</p> <p>Horaire : 35h sur 4 jours (vendredi non travaillé)</p> <p>Durée : 2,5 mois du 02/07/2018 au 14/09/2018</p> <p style="text-align: center;">Envoyer CV + LM avant le 31 Mars 2018 par mail à secteur.hautetarentaise@vanoise-parcnational.fr Renseignements au 04.79.07.02.70</p>

